



HAL
open science

Ordre, injonction, souhait et serment en zénaga (étude comparative)

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Ordre, injonction, souhait et serment en zénaga (étude comparative). 5. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie, Oct 2008, Leiden, Pays-Bas. pp.191-212. halshs-00567006

HAL Id: halshs-00567006

<https://shs.hal.science/halshs-00567006>

Submitted on 17 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ORDRE, INJONCTION, SOUHAIT ET SERMENT EN ZÉNAGA (ÉTUDE COMPARATIVE)

Catherine Taine-Cheikh

LACITO (CNRS, Universités de Paris III et Paris IV-Sorbonne)

L'article porte sur des énoncés non déclaratifs, souvent reconnaissables à l'intonation, où la relation particulière de l'énonciateur à son énoncé, implicite, se déduit du choix des marques aspecto-modales et de l'emploi de particules spécifiques.

1. Ordre et injonction

1.1. *Ordre*

L'ordre positif s'exprime en berbère par un mode particulier, l'impératif (IMP). En zénaga, comme dans la plupart des parlers¹, le mode impératif est limité au cas où l'exécutant potentiel de l'ordre est l'interlocuteur (singulier ou pluriel). Cette restriction correspond à l'emploi de la forme nue du verbe (sans le préfixe *t-* qui caractérise la 2^e personne aux autres modes), comme si la co-référence obligatoire entre le rôle énonciatif d'interlocuteur et le rôle actanciel d'agent ne nécessitaient pas de marquage explicite (voir Lemaréchal 1997 : 222).

Comme aux autres modes conjugués du verbe, les formes impératives ne distinguent le genre qu'au pluriel (M \emptyset vs F *-n'äd*) et la marque de nombre est une nasale (SG \emptyset vs PL *-(ä)m*). Sur ce dernier point, le zénaga se rapproche de quelques parlers marocains (Rif et tamazight des Aït Seghrouchen notamment) mais, contrairement à la plupart d'entre eux (cf. PL.M *-m* vs PL.F *-nt* du tamazight, Bentolila 1981 : 140), la nasale est la même aux deux genres².

L'impératif est généralement usité pour tous les verbes à sujet agentif (l'ordre n'ayant de sens que si le sujet exerce un contrôle sur la réalisation du procès). Voici deux exemples, d'une part celui d'un verbe régulier (ex. *a*), d'autre part celui d'un verbe à dernière

¹ Il existe parfois une forme de 1^{re} personne du pluriel, ainsi dans la tachelhit des Ighchan (Galand 1988 : 236).

² Dans le système le plus largement attesté, l'affixe *m* est réservé au féminin et la marque commune de pluriel, spécifique au mode impératif, est la dentale *t* : cf. l'opposition PL.M *-t* vs PL.F *-mt* en tachelhit (Galand *ibid.* : 236). Pour les parlers du Rif, où plusieurs systèmes coexistent, voir Lafkioui 2007 : 186.

radicale ? (ex. *b*, pour plus de détails, voir Taine-Cheikh 2004).

- | | | | |
|--------|--|----|---|
| (1) a. | <i>äktub</i>
écrire.IMP[SG]
"Ecris !" | b. | <i>ägi</i>
poser.IMP[SG]
"Pose !" |
| (2) a. | <i>äktub-äm</i>
écrire.IMP-PL[M]
"Ecrivez !" | b. | <i>äga?-m</i>
poser.IMP-PL[M]
"Posez !" |
| (3) a. | <i>äktub-əm-n'äd</i>
écrire.IMP-PL-F
"Ecrivez (F) !" | b. | <i>äga?-m-n'äd</i>
poser.IMP-PL-F
"Posez (F) !" |

Avec l'impératif, les clitiques — pronoms (complément d'objet direct PR.OD ou indirect PR.OI) et particules d'orientation (ventive PO1 ou allative PO2) — sont normalement affixés au verbe³.

- | | | | |
|--------|---|----|---|
| (4) a. | <i>äktub = ti</i>
écrire.IMP = PR.OD.3M.SG
"Ecris-le !" | b. | <i>ägi? = h</i>
poser.IMP = PR.OD.3M.SG
"Pose-le !" |
|--------|---|----|---|

1.2. Injonction positive

L'injonction s'exprime par une forme verbale à l'aoriste précédée de la particule *ad* / *äd* (les phénomènes phonétiques d'assimilation ne sont pas notés ici)⁴. Cette construction permet notamment de formuler un ordre à l'adresse d'autres personnes que l'interlocuteur⁵.

- | | | | |
|--------|---|----|--|
| (5) a. | <i>äd = y-äktub</i>
<i>ad</i> = 3M.SG-écrire.AOR
"Qu'il écrive !" | b. | <i>äd = y-ägi</i>
<i>ad</i> = 3M.SG-poser.AOR
"Qu'il pose !" |
|--------|---|----|--|

À la 1^{re} personne (PL), la tournure prend une valeur cohortative.

- | | |
|-----|---|
| (6) | <i>äd = n-äbäd</i>
<i>ad</i> = 1PL-écrire.AOR
"Partons !" (lit. " <i>ad</i> [que] nous partions !") |
|-----|---|

À la 2^e personne, la construction nous a été donnée comme équivalente de l'impératif (en moins usuelle). On se serait attendu à ce que l'ordre soit perçu comme moins brutal.

³ Sur l'existence d'une série spécifique de PR.OD après les verbes à dernière radicale ?, voir Taine-Cheikh *op.cité* : 181 et *sq.*

⁴ Toutefois, la particule peut être omise dans les phrases complexes, si le verbe injonctif est précédé par une première proposition (voir Taine-Cheikh, à paraître).

⁵ L'injonctif de 1^{ère} et 3^{ème} personnes formé par suffixation de *-it* / *-ît* à l'aoriste (voir notamment Prasse 1973, VI : 13) ne semble pas en usage en zénaga. À noter que cette forme — que Lanfry appelle "optatif" — mais qui ne s'emploie pas pour Dieu — n'est usitée à Ghadamès qu'au positif (Lanfry 1968 : 330-1).

- (7) a. $\ddot{a}\dot{d} = t\text{-}\ddot{a}ktub\text{-}\ddot{a}\dot{d}$ b. $\ddot{a}\dot{d} = t\text{-}\ddot{a}g\text{-}\ddot{a}\dot{d}$
 $ad = 2\text{-}\acute{e}crire.AOR\text{-}SG$ $ad = 2\text{-}poser.AOR\text{-}SG$
 "Ecris !" "Pose !"

À la proximité des deux constructions au plan sémantique, correspond une ressemblance formelle importante, car les schèmes vocaliques caractéristiques de l'aoriste et de l'impératif sont généralement identiques (c'est le schème 'a'—non-'a' pour les verbes bisyllabiques réguliers, cf. Cohen et Taine-Cheikh 2000).

Comme dans la majorité des parlers berbères, le déplacement des affixes clitiques en position préverbale est obligatoire et la particule *ad* devient le support des affixes.

- (8) $\ddot{a}\dot{d} = \ddot{a}\dot{s} = ti$ $y\text{-}\ddot{a}ktub$
 $ad = PR.OI.3SG = PR.OD.3M.SG$ $3M.SG\text{-}\acute{e}crire.AOR$
 "Qu'il le lui écrive !"
 (9) $\ddot{a}\dot{d} = ti = ?\dot{d}$ $\ddot{a}ga?\text{-}n$
 $ad = PR.OD.3M.SG = PO1$ $poser.AOR\text{-}3PL$
 "Qu'il le pose ici !"

1.3. Injonction négative

L'injonction négative se forme simplement par insertion de la particule de négation *wär* devant le verbe à l'aoriste.

- (10) $\ddot{a}\dot{d}$ $wär$ $y\text{-}\ddot{a}skär$ $füntih$
 ad NEG $3M.SG\text{-}faire.AOR$ $qqc.de.mal$
 "Qu'il ne fasse pas quelque chose de mal !"

Cette construction avec *ad* et l'aoriste sert régulièrement à l'expression d'une interdiction adressée à l'interlocuteur :

- (11) $\ddot{a}\dot{d}$ $wär$ $t\text{-}\ddot{a}rmiš\text{-}\ddot{a}\dot{d}$
 ad NEG $2\text{-}prendre.AOR\text{-}SG$
 "Ne prends pas !"
 (12) $\ddot{a}\dot{d}$ $wär$ $t\text{-}\ddot{a}t'ša?\text{-}m$
 ad NEG $2\text{-}manger.AOR\text{-}PL$
 "Ne mangez pas !"

S'il y a un satellite du verbe, celui-ci est déplacé en tête de proposition et suffixé à la particule *ad* (non à la négation *wär*) :

- (13) $\ddot{a}\dot{d} = ti$ $wär$ $t\text{-}\acute{a}Zn\text{-}\ddot{a}\dot{d}$
 $ad = PR.OD.3M.SG$ NEG $2\text{-}prendre.AOR\text{-}SG$
 "Ne le dis pas !"

1.4. Défense

C'est la tournure de l'injonction négative qui sert le plus souvent à l'expression de la défense (ordre négatif). Cependant, il arrive qu'on fasse usage en zénaga d'une tournure de type 'impératif' (sans préfixe indiciel *t-*). Comme pour l'impératif vu en 1.1., il s'agit en effet d'une forme verbale usitée seulement pour l'interlocuteur.

Ce second impératif a pour base, non le thème de l'aoriste, mais celui de l'inaccompli. Ainsi, pour le verbe "prendre" (AOR *yärməš* ACC *yärməš* ACC.NEG *yärməš* INAC *irämmäš*) :

- | | | | |
|---------|-----------------|----|--------------------------|
| (14) a. | <i>ärməš</i> | b. | <i>wär rämmäš</i> |
| | prendre.IMP[SG] | | NEG prendre.IMP.INAC[SG] |
| | "Prends !" | | "Ne prends pas !" |

Cet impératif 'inaccompli', qui ne s'emploie qu'en contexte négatif, n'est fréquent qu'avec les verbes les plus usuels, si leurs thèmes d'aoriste et d'inaccompli sont facilement identifiables. Ainsi :

- | | | | |
|---------|---------------|----|------------------------|
| (15) a. | <i>äšbi</i> | b. | <i>wär žässä</i> |
| | boire.IMP[SG] | | NEG boire.IMP.INAC[SG] |
| | "Bois !" | | "Ne bois pas !" |

- | | | | |
|---------|-----------------|----|------------------------|
| (16) a. | <i>ät'ša?-m</i> | b. | <i>wär tättä?-m</i> |
| | manger.IMP-PL | | NEG manger.IMP.INAC-PL |
| | "Mangez !" | | "Ne mangez pas !" |

- | | | | |
|---------|------------------------|-------------------|---------------|
| (17) a. | <i>əzzən = ti</i> | | |
| | dire.IMP = PR.OD.3M.SG | | |
| | "Dis-le !" | | |
| | b. | <i>wär = ti</i> | <i>näbbä</i> |
| | | NEG = PR.OD.3M.SG | dire.IMP.INAC |
| | | "Ne le dis pas !" | |

Pour ces trois verbes, la base de l'inaccompli et celle des thèmes de l'aoriste et des accomplis sont clairement distinctes.

- "boire" AOR *yäšbi* ACC *yäšbä* ACC.NEG *yäšbi* INAC *yäžässä*
- "manger" AOR *yät'ši* ACC *yät'šä* ACC.NEG *yät'ši* INAC *yätättä*
- "dire" AOR *yəzzən* ACC *yənnäh* ACC.NEG *yənnəh* INAC *yənäbbä*

Le thème de l'inaccompli (positif) ne se confond pas cependant avec le thème de l'inaccompli négatif :

- "boire" : INAC[POS] *yäžässä* INAC.NEG *yäžissi*
- "manger" : INAC[POS] *yätättä* INAC.NEG *yätitti*
- "dire" : INAC[POS] *yənäbbä* INAC.NEG *yənibbi*

Les différences observables dans les schèmes vocaliques prouvent que, lorsque les thèmes de l'inaccompli positif et de l'inaccompli

négatif sont distincts, c'est sur le premier des deux thèmes que se forme l'impératif employé pour la défense.

Voyons s'il en est de même dans les autres parlers berbères.

1.5. Prohibitif berbère

Tableau 1	2 INAC	NEG + IMP.		NEG + AOR	NEG + ACC.NEG
		INAC.POS	INAC.NEG		
kabyle	non	x [+ <i>ara</i>]			
Aït Seghrouchen	non	(ad) x			
siwi	non	x			
tachelhit	non			<i>ad/a</i> x	
zénaga	oui	x		<i>ad</i> x	
Figuig	oui	x			
rifain 1	oui	x			
rifain 2	oui	(x)	x		
ghadamsi	oui	x			
ouargli	oui	x			
mzabi	oui	x			
touareg Mali	oui	x ⁶			[<i>wǎr</i>] x
touareg Ahaggar	oui				[<i>ur/ma</i>] x

En berbère, l'expression du prohibitif se fait (indépendamment de la particule de négation) par des moyens divers : avec *ad* et l'aoriste en tachelhit, avec l'accompli négatif en touareg (Galand 1988 : 222), avec un impératif 'inaccompli' en kabyle et en rifain (voir Chaker & Caubet (éds) 1996, en particulier le tableau récapitulatif de Mettouchi, p. 182). Plusieurs solutions coexistent souvent, ainsi peut-on avoir recours concurremment : dans la tamasheq du Mali, à l'impératif 'inaccompli' ; dans certains parlers chleuhs, à l'impératif 'inaccompli' précédé de *qa(d)* (+ *wr*) ; en rifain, au tour plus

⁶ Au Mali (Heath 2005 : 339-340), le prohibitif a le même schéma vocalique que l'inaccompli positif. Il a donc quasiment le même thème que l'inaccompli positif "court" (usité notamment dans les propositions relatives), mais ne présente pas l'allongement vocalique particulier de l'inaccompli positif général. Il en est à peu près de même dans la tamasheq du Burkina Faso (Sudlow 2001 : 82-3).

expressif *q-ad* + AOR (sans particule de négation) (Boumalk 1996 : 37, Lafkioui 1996 : 60). Cependant, au total, l'expression la plus fréquente est bien celle de l'impératif 'inaccompli'⁷ (voir tableau 1⁸).

Dans les parlers (notés « oui » dans la 2^e colonne) où coexistent deux inaccomplis distincts, l'un pour les contextes positifs, l'autre pour les contextes négatifs, c'est régulièrement sur la base de l'inaccompli positif que se forme l'impératif usité pour la défense — comme l'avait observé Kossmann dans les parlers zénètes et en ghadamsi (1989 : 26-7)⁹. Finalement, de tous les parlers (auxquels on peut dorénavant adjoindre le zénaga), seules quelques variétés du Rif oriental et central font exception à la règle générale, étant susceptibles de présenter, en contexte négatif, un impératif formé sur le thème de l'inaccompli négatif (Lafkioui et Kossmann, à paraître).

2. Souhait

2.1. La particule *ağäy*

En zénaga, les formules de souhait (à caractère bénéfique ou maléfique) se caractérisent par la présence de *ağäy* "pourvu que ...!" en tête de la proposition. Cette particule est invariable en genre et nombre (mais la semi-consonne finale *y* s'assimile au *y-* de l'indice personnel 3M.SG du verbe, d'où *ağäy*ˆ*y*... réalisé [ağäl—l...]).

L'origine de *ağäy* ~ *ağäl* n'est pas claire. On peut cependant faire le rapprochement avec la particule *ğayr* et ses variantes *ği*, *ğay*, *ğey* qui, en ouargli notamment, sont usitées avec le sens de "rien que, seulement, sauf"¹⁰. Cette particule a été signalée au Mzab comme particule de serment (Bentolila 1988 : 64), mais il ne serait pas surprenant qu'une conjonction signifiant "seulement" se grammaticalise dans l'un et l'autre de ces contextes.

⁷ Selon Chaker (1996 : 19) il existe une tendance, très marquée dans de nombreux dialectes du nord — et notamment en kabyle —, à la « neutralisation [en énoncé négatif] des différentes formes de la sphère de l'aoriste au profit du seul Aoriste intensif [= INAC] ». Cette tendance paraît plus étendue encore pour l'ordre, vu le choix de la forme impérative fait, en énoncé négatif, dans tout le domaine berbère.

⁸ Pour Figuig, voir Kossmann 1997 : 347 ; pour le ghadamsi, voir Lanfry 1968 : 338 et sq. ; pour le ouargli et le mzabi, voir Delheure 1989 : 57.

⁹ L'auteur signalait toutefois, en ghadamsi et dans certains parlers rifains, l'emploi d'un impératif formé sur le thème de l'inaccompli négatif pour passer des ordres, soit positifs, soit négatifs, mais généraux (action habituelle, itérative).

¹⁰ Delheure (1987 : 249) considère que l'origine de cette particule est arabe.

2.2. Choix du TAM

Dans un énoncé de souhait, le verbe est toujours à l'accompli.

- (18) a. *aḡäy t-äbdāh* b. *aḡäy^ y-uḏar*
aḡäy 3F.SG-partir.ACC *aḡäy* 3M.SG-tomber.ACC
 "Pourvu qu'elle parte !" "Pourvu qu'il tombe !"

En contexte négatif (après *wär*), l'accompli [positif] est obligatoirement remplacé par l'accompli négatif (ACC.NEG). S'il s'agit d'un verbe bisyllabique régulier (c'est le cas de *yaḏur* "tomber"), le vocalisme du thème est constitué de deux voyelles non-'a' (ici *u—u*).

- (19) *aḡäy wär t-uḏur*
aḡäy NEG 3F.SG-tomber.ACC.NEG
 "Pourvu qu'elle ne tombe pas !"

Le prédicat de la proposition énonçant un souhait est soumis à certaines contraintes. Alors que des adjectifs comme *yärä* "jaune" et *bäyḏig* "vert" assument seuls la fonction de prédicat dans une proposition déclarative, la présence d'un auxiliaire verbal comme *yuktäy* "rester" ou *yäwgä-ddäh* "devenir" devient obligatoire dans une proposition introduite par *aḡäy*. Cet auxiliaire joue vraisemblablement le rôle de 'support' du morphème aspectuel d'accompli (pour une variante de (21), voir ci-dessous (26)).

- (20) *äššär = äḏ bäyḏig aḡäy^ y-uktäy bäyḏig*
 arbre = ce vert *aḡäy* 3M.SG-rester.ACC vert
 "Cet arbre (est) vert. Pourvu qu'il reste vert !"
- (21) *äššär = äḏ yärä aḡäy^ y-äwgä = ddäh bäyḏig*
 arbre = ce jaune *aḡäy* 3M.SG-devenir.ACC = PO1 vert
 "Cet arbre (est) jaune. Pourvu qu'il devienne vert !"

2.3. Syntaxe de l'ordre

Lorsque le complément d'objet est un lexème, il suit le verbe.

- (22) *aḡäy t-uḗra äräbih*
aḡäy 3F.SG-trouver.ACC garçon
 "Pourvu qu'elle accouche d'un garçon !"

Cette construction est particulièrement fréquente avec le verbe *yuffä* "trouver, gagner", employé dans plusieurs souhaits injurieux :

- (23) *aḡäy^ y-uffä t-əmši-h*
aḡäy 3M.SG-trouver.ACC F-Enfer-SG
 "Pourvu qu'il aille en Enfer !"

Par contre, si le complément est un pronom affixe, il est déplacé en position préverbale et devient un enclitique de la particule *aḡäy*,

que la négation *wär* soit présente ou non.

- (24) *aḡäy = iʔh* *wär^* *y-uzzuʔr*
 aḡäy = PR.OD.1SG NEG 3M.SG-voir.ACC.NEG
 "Pourvu qu'il ne me voit pas !"

Le phénomène d'attraction ne s'applique qu'aux pronoms, non aux particules d'orientation. Voir l'exemple suivant (et, déjà, en (21)) :

- (25) *aḡäy^* *y-əššä = ddäh* *äkkānäg*
 aḡäy 3M.SG-venir.ACC = PO1 pluie
 "Pourvu qu'arrive la pluie !"

Dans le précédent exemple, le lexème qui suit le prédicat verbal explicite l'indice personnel¹¹. Le lexème co-référent au sujet peut aussi précéder le verbe. Dans ce cas, il est obligatoirement en position de topique (avant *aḡäy*) et thématisé :

- (26) *äššäʔr = äđ* *aḡäy^* *y-äbbidäg*
 arbre = ce *aḡäy* 3M.SG-devenir.vert.ACC
 "Cet arbre, pourvu qu'il devienne vert (qu'il (re)verdisse) !"

2.4. Le souhait en berbère

L'emploi de *aḡäy* + ACC semble propre au zénaga. En général, c'est une construction avec l'aoriste qui est signalée en berbère pour l'expression du souhait et de l'optatif. On se retrouve donc dans le cas précédemment étudié de l'injonctif (soit *ad* suivi de l'AOR., soit AOR. + suffixe *-it/-ît*). Voir l'exemple kabyle de *ad ak-yeʔfu Rebbi, yeʔfu-yaḡ asmi ara k-in-nawed !* "Que Dieu te pardonne et nous pardonne à nous-mêmes lorsque nous te rejoindrons !" (Nait-Zerrad 2001 : 108)¹².

3. Serment

Il suffit souvent, pour prononcer un serment, d'introduire son énoncé par une formule commençant par *älläy-ən* (lit. "[la] vie de ..."), telle que *älläy-ən ən-nābih* "par le Prophète ..." ou *älläy-ən bāba-ʔ-n* "par mon père ...". Cependant, il existe aussi des énoncés spécifiques de serment : comme dans les autres parlers berbères (cf.

¹¹ Formellement, il n'y a pas de différence avec le lexème complément d'objet direct, l'état d'annexion n'étant pas marqué en zénaga.

¹² Il arrive cependant que des particules distinctes soient employées devant *ad* + AOR. Ainsi en rifain (Lafkioui 2007 : 188), *mri ʔa* donne une valeur optative (*mri ʔa ad y-as* "Pourvu qu'il vienne !"), tandis que *yaḡ* confère une valeur injonctive (*yaḡ ad i-quššer* "Qu'il devienne chauve !").

Boumalk 1996 : 46, Lafkioui *ibid.*: 58), ils commencent par *wallāh* "par Dieu". Les verbes sont généralement à l'accompli, mais l'interprétation du syntagme verbal dépend de la particule employée (*ār*, *āš* ou *āf*).

3.1. *ār* précédé de *wallāh*

La particule *ār* est spécifiquement employée lorsque le serment énonce une affirmation catégorique à propos d'une situation relevant du domaine du réel : un procès révolu ou un état présent.

• Si le prédicat est un verbe, celui-ci est généralement à l'accompli (voir cependant en 3.2. l'exemple avec un inaccompli).

(27) *wallāh* *ār* *y-āšmaṛḏāy*
 par.Dieu *ār* 3M.SG-mentir.ACC
 "Par Dieu il a menti !"

L'affirmation catégorique peut être négative. La présence de *wār* entraîne alors l'emploi de la forme négative de l'accompli.

(28) *wallāh* *ār = i* *wār^ y-uḏḏuṛ*
 par.Dieu *ār = PR.OD.1SG* NEG 3M.SG-voir.ACC.NEG
 "Par Dieu il ne m'a pas vu !"

Avec *ār*, les particules d'attraction sont déplacées en position pré-verbale, comme les pronoms affixes :

(29) *wallāh* *ār = ḍ = əššäg*
 par.Dieu *ār = PO1 = venir.ACC-1SG*
 "Par Dieu je suis venu !"

(30) *wallāh* *ār = dāh* *wār^ y-əšši*
 par.Dieu *ār = PO1* NEG 3M.SG-venir.ACC.NEG
 "Par Dieu il n'est pas venu !"

• Lorsque le serment porte sur un état présent, le prédicat peut être non verbal. Avec un élément nominal, la présence de la copule *āḍ* est obligatoire (mais non celle d'un (pro)nominal sujet).

(31) *wallāh* *ār-āḍ^* *təT* (> *ārāddəT*)
 par.Dieu *ār = COP* vérité
 "Par Dieu c'est la vérité !"

Avec un élément de la sous-classe des adjectifs (voir Taine-Cheikh 2003), aucun autre élément n'est requis, qu'une marque personnelle soit présente, comme en (33), ou non, comme en (32) :

(32) *wallāh* *ār* *mālliy*
 par.Dieu *ār* blanc
 "Par Dieu c'est blanc !"

(33) *wallāh* *ār* *ṁālli-y-äg*
 par.Dieu *ār* blanc-1SG
 "Par Dieu je suis blanc !"

• Cette particule de serment est formellement identique au 'pronom relatif' invariable "de/à (lui) que"¹³. Celui-ci apparaît lorsque la relativisation porte sur un circonstant ou un complément indirect du verbe introduit par la préposition *ār* "de, chez" (ex. (34)) ou la préposition *i(y)* "à, pour" (ex. (35)).

(34) *nwakšūḍän = i?ḍ* *ār* *uḅäg-äg*
 Nouakchott = ce(là) *ār* s'éloigner.ACC-1SG
ād *t-färäk-t* *t-äkkušbī-n*
 COP F-ville-SG 3F.SG-être.grand.ACC-PART
 "Nouakchott dont je me suis éloigné est une grande ville !"

(35) *y-ənnäh^* *ä?ḍ* *ār* *y-äwkiy*
 3M.SG-dire.ACC ce *ār* 3M.SG-vouloir.ACC
 "Il a dit ce qu'il voulait."

3.2. *āš* précédé de *wallāh*

Avec un serment introduit par *āš*, l'énonciateur se prononce sur un événement localisé dans l'avenir. Le procès n'a pas encore eu lieu, mais le verbe est à l'ACC, comme si le procès était déjà terminé.

• Il s'agit toujours d'une affirmation positive telle que :

(36) *wallāh* *āš* *uḡr-äg*
 par.Dieu *āš* étudier.ACC-1SG
 "Par Dieu j'étudierai !"

Les clitiques (PR et PO) sont suffixés à la particule *āš* :

(37) *wallāh* *āš = ti* *y-uḗḗa?r*
 par.Dieu *āš = PR.OD.3M.SG* 3M.SG-voir.ACC
 "Par Dieu il le verra !"

• Cette particule de serment est formellement identique au 'pronom relatif' "avec lequel". Celui-ci apparaît lorsque la relativisation porte sur un circonstant ou un complément indirect du verbe introduit par *əš* "avec" (ex. (38)) ou par *šä(?)r* (ex. (39)).

(38) *äkfî = ? = ḍ* *aḗərḗ*
 donner.IMP = PR.OI.1SG = PO1 argent

¹³ Sur les propositions relatives en zénaga, voir Taine-Cheikh 2007.

	<i>āš</i>	<i>aʔssäg</i>	<i>äytäb</i>
	<i>āš</i>	acheter.INAC-1SG	livre
	"Donne-moi l'argent avec lequel j'achèterai un livre."		
(39)	<i>t-ənəštʕəm-t = iʔd̄</i>	<i>āš</i>	<i>taqqay-äg</i>
	3F-femme- SG = cette(là)	<i>āš</i>	attendre.ACC-1SG
	<i>t-əššä = ddäh</i>		
	3F.SG-venir.ACC = OP1		
	"La femme que j'attend(ai)s est venue."		

3.3. *āf* précédé de *waḷḷāh*

• Avec un serment introduit par *āf*, l'énonciateur récusé une affirmation relative à la réalisation d'événement (qu'il soit censé avoir lieu au moment de l'énonciation ou ultérieurement). Il n'y a aucune marque formelle de négation et, là encore, c'est l'accompli (positif) qui est employé.

(40)	<i>waḷḷāh</i>	<i>āf</i>	<i>y-äbḏāh</i>
	par.Dieu	<i>āf</i>	3M.SG-partir.ACC
	"Par Dieu il ne part(ira) pas !"		

Les clitiques sont en position préverbale (suffixés à la particule) :

(41)	<i>waḷḷāh</i>	<i>āf = ti</i>	<i>uzzaʔr-ag</i>
	par.Dieu	<i>āf = PR.OD.3M.SG</i>	voir.ACC-1SG
	"Par Dieu je ne le vois pas !"		

Compte tenu de la valeur récusative prise par les serments introduits par *āf*, le dernier exemple pourrait se traduire ainsi : "Par Dieu je ne le vois pas, ni maintenant ni jamais ! Je refuse de le voir !".

• L'emploi de *āf* + ACC m'a été donné par mon informateur comme la meilleure tournure pour exprimer une telle valeur. Cependant, il lui est arrivé d'employer *ār* dans une construction théoriquement équivalente (bien que jugée moins bonne). Dans ce cas, la présence de *wär*, nécessaire, entraîne le choix de l'inaccompli négatif.

Voici un exemple avec le verbe "voir", de base inaccompli irrégulière (son INAC[POS] est *yitmaʔḏār* et son INAC.NEG, *yitmiʔḏār*) :

(42)	<i>waḷḷāh</i>	<i>ār = ti</i>	<i>wär</i>	<i>tmiʔḏār-äg</i>
	par.Dieu	<i>ār = PR.OD.3M.SG</i>	NEG	voir.INAC.NEG-1SG
	"Par Dieu je ne le vois pas !"			

• La particule de serment *āf* est formellement identique au 'pronom relatif' "sur lequel". Celui-ci apparaît lorsque la relativisation porte sur un circonstant introduit par la préposition *oʔf* "sur".

syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères". Faute de rapporter ici l'ensemble des données collectées, nous avons sélectionné celles qui pouvaient éclairer la comparaison avec le zénaga (parler qui ne faisait pas partie des variétés prises en compte). Reprenant les distinctions « SV positif vs SV négatif » et « réel vs non-réel » qui servaient de principes organisateurs à la présentation de Bentolila, nous avons opté pour une présentation ternaire (avec, comme troisième opposition, celle de « réel passé vs réel présent ») pour rendre compte des variations les plus notables. On pourra constater que, loin d'être adaptée aux données du zénaga, cette présentation tend à faire ressortir l'originalité de ce parler. Un examen complémentaire permettra cependant, dans le paragraphe suivant, de dégager des convergences sur divers points (ceux-ci ont été mis en gras dans les tableaux 3 et 4).

3.5. De l'origine possible des particules de serment

a) Les voyelles longues du zénaga ayant fréquemment pour origine une ancienne laryngale *h* (cf. Kossmann 2001 et Taine-Cheikh 2004), la particule *ār* du zénaga peut être considérée comme l'équivalent exact de *har*, la particule relevée au Mali. Un rapprochement peut également être fait avec la particule *ar*, dont la forme *al* ne semble être qu'une variante.

Dans de nombreux parlers berbères, cette même particule est employée comme préposition (et/ou conjonction) pour indiquer la limite vers laquelle tend le procès. C'est le cas par exemple pour *har* "until" en tamasheq et pour *al* "jusqu'à" / *al d* "jusqu'à ce que" dans la tamazight des Aït Seghrouchen. C'est le cas aussi en zénaga, à ceci près que *ār* y est toujours suivi de *äđ*, même dans les emplois prépositionnels (*ār-äđ* "jusqu'à", "jusqu'à ce que")¹⁴.

(44) <i>nättä</i>	<i>y-äbđāh</i>	<i>ār-äđ</i>	<i>t-urəS</i>
lui	3SG-aller.ACC.	jusqu'à	F-chemin.SG
"Il a avancé jusqu'au chemin."			
(45) <i>ämäkšäh</i>	<i>y-äšsumməh</i>	<i>ār-äđ</i>	
pâtre	3SG-dormir.ACC	jusqu'à.ce.que	
<i>yäžga?wār</i>	<i>äžđih</i>	<i>t-ikši-h</i>	
3SG-prendre.ACC	chacal	F-brebis-SG	

¹⁴ Comme l'avait noté Bentolila (*ibid.* : 50-51), la particule *gama* / *hama* / *xama* (usitée au Rif dans les serments positifs relatifs au non-réel) pourrait avoir la même étymologie (cf. *xaemae* "jusqu'à ce que").

"Le pâtre a dormi jusqu'à ce que le chacal prenne une brebis."

En zénaga, la conjonction *ār-ād* "jusqu'à ce que" (toujours suivie d'un accompli) n'est usitée que pour un procès déjà réalisé¹⁵. Cette contrainte sur l'emploi de *ār-ād* peut éclairer les restrictions d'emploi de *ār* comme particule de serment. En effet celle-ci n'est pratiquement employée en zénaga que pour le réel du passé : plus largement donc que dans beaucoup de parlers septentrionaux (où *ar/al* est réservé aux SV positifs), mais beaucoup moins largement que dans la tamasheq des Ifoghas (où *har* est usité dans tous les SV).

b) La seconde particule du zénaga, *ās*, est réservée aux SV positifs du non-réalisé. Elle semble en parfaite correspondance avec la particule *has* du Maroc central (parler des Zemmours).

D'après Bentolila (*ibid.* : 59, 64, 69), l'étymologie de *has* vient de la particule d'exception "ne ... que, excepté, seulement" et elle a pour équivalent, non seulement *xs* dans la région de Fès (Aït Sadden), mais peut-être aussi *iLa / ila* dans les parlers rifains, *day* à Ouargla, *gi* au Mzab, *abla*, *aġar* dans les parlers du Sous — toutes particules qui semblent signifier à l'origine "seulement" et qui donnent une valeur de certitude absolue aux énoncés de serment, à l'instar de la particule d'exception *ella / illā* en arabe.

Si le zénaga *ās* n'a pas, en dehors des serments, de valeur restrictive, il peut être rapproché de *ās* (à ne pas confondre avec *ās* "avec"). Or *ās* est l'une des particules d'exception susceptibles d'être employées après un prédicat négatif, comme l'illustre l'ex. (46) :

(46) *wār-đāh* *y-əšših* *ās* *ni?K*
NEG-PO1 3SG-venir.ACC.NEG sauf moi
"Personne n'est venu, sauf moi".

c) *āf* n'a pas d'équivalent formel en dehors du zénaga. À défaut d'autre élément, on peut peut-être se baser sur la similitude des deux *āf* du zénaga (le *āf* relatif dérivé de la préposition *oʔf* "sur" et le *āf* des serments) pour suggérer que l'origine du (*wallāh*) *āf* des serments est un "(Dieu) sur lui que ...".

Cette hypothèse pourrait aussi nous aider à comprendre pourquoi le serment introduit par *āf* a un sens négatif, malgré l'absence de négation. En effet, si *āf* est propre au zénaga, le fonctionnement de

¹⁵ On emploierait *šāwgaš-ād* s'il s'agissait d'une borne visée, non encore atteinte (le verbe de la principale étant alors à l'inaccompli).

ce type de serment (formellement positif, mais sémantiquement négatif) se retrouve ailleurs. Voilà comment Bentolila expliquait l'emploi de *mš / ma / amk / mi / kud* ... (empruntées, semble-t-il, au système du conditionnel) dans les serments négatifs de divers parlers berbères (cf. tableau 3) :

« Le passage du signifié d'hypothèse positive au signifié d'affirmation négative (je le jure, il n'a pas jeté") ne présente aucune difficulté pour un francophone [...]. [L]a proposition par *si* dans ce contexte équivaut à une affirmation forte qui a une valeur inverse de l'hypothèse ; en effet, cette valeur est négative si l'hypothèse est positive :

ex. *Du diable si je m'en souvenais*, "Je ne m'en souvenais pas".

Cette valeur est positive si l'hypothèse est négative : ex. *Du tonnerre de Dieu si je ne la fais pas arrêter par les gendarmes ! [...]* = "je la ferai bel et bien arrêter." » (*ibid.* : 46-7).

Conclusion

En zénaga, il y a une distinction assez nette entre l'ordre et l'injonction d'une part, le souhait et les serments d'autre part.

Les deux premiers types d'énoncé relèvent clairement du domaine modal, le verbe étant, soit à l'aoriste précédé de la particule *ad*, soit à l'impératif. Bien que la tournure proprement injonctive (*ad* + aoriste) tende à remplacer celle de l'impératif en énoncé négatif, on trouve encore en zénaga des exemples relevant d'une autre tendance (plus fréquente en berbère), selon laquelle l'impératif simple est remplacé par l'impératif 'inaccompli' lorsque l'ordre est négatif. Le phénomène le plus remarquable est le fait que l'impératif 'inaccompli' de défense se forme, dans presque tous les parlers où il y a le choix, sur la base de l'inaccompli positif. C'est en effet le signe que les formes proprement négatives du verbe tendent (plus ou moins clairement selon les parlers — et plutôt plus que moins en zénaga) à être réservées aux énoncés négatifs non modaux.

Dans les deux autres types d'énoncé (de souhait et de serment), le choix de l'accompli donne à l'événement un caractère inéluctable (Cohen 1989 : 89)¹⁶. Le zénaga n'est pas le seul à faire cet usage modal de l'accompli, mais il est le seul à le faire aussi

¹⁶ Il en était de même anciennement en arabe. Sur la survivance de ces usages dans les dialectes arabes — et notamment en arabe mauritanien, marginalement, pour le souhait —, cf. Taine-Cheikh 2000.

systématiquement. En ce qui concerne les particules de serment (*ār*, *āš* et *āf*) qui, de ce fait, expriment les différences aspecto-temporelles, nous avons mis à jour un faisceau de ressemblances, à la fois internes et externes au zénaga. Nous avons identifié plusieurs grammaticalisations, souvent attestées ailleurs en berbère, et estimons qu'il y a eu sans doute un phénomène de convergence entre le système des 'pronoms relatifs' et celui des particules de serment, avant que le système plurifonctionnel ne se stabilise en trois unités étrangement semblables.

BENTOLILA F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris : SELAF.

— (1988), "Les syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères", *Awal*, n° 4, 43-72.

BOUMALK A. (1996), La négation en arabe marocain, in S. Chaker & D. Caubet (éds), 35-48.

CHAKER S. (1996), Quelques remarques préliminaires sur la négation en berbère, in S. Chaker & D. Caubet (éds), 9-22.

CHAKER S. & CAUBET D. éds (1996), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris : L'Harmattan.

COHEN D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris : P.U.F.

COHEN D. & TAINE-CHEIKH C., (2000), "À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCV/1, 269-322.

DELHEURE J. (1987) *Dictionnaire ouargli-français*, Paris : SELAF.

— (1989), Systèmes verbaux ouargli - mozabite, in *Journée d'études de linguistique berbère*, Paris : Publications Langues'O, 53-64.

GALAND L. (1988), Le berbère, in J. Perrot (éd.) *Les langues dans le monde ancien et moderne. III Les langues chamito-sémitiques*, Paris : CNRS, 207-242.

— (1994), "La négation en berbère", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 6 (N. S.), 169-181.

HEATH J. (2005), *A Grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*, Berlin /New York : Mouton de Gruyter.

KOSSMANN M. (1989), "L'inaccompli négatif en berbère", *Études et Documents Berbères*, n° 6, 19-29.

— (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain : Peeters.

— (2001), "L'origine du vocalisme en zénaga de Mauritanie",

Frankfurter Afrikanistische Blätter, n° 13, 83-95.

KOSSMANN M. & LAFKIOUI M. (à paraître), "Les inaccomplis du tarifit".

LAFKIOUI M. (1996), La négation en tarifit, *in* S. Chaker & D. Caubet (éds), 49-77.

— (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Köln : Köppe.

LANFRY J. (1968), *Ghadamès. Etude linguistique et ethnographique*, I. Fort-National (Algérie) : Fichier de documentation berbère.

LEMARÉCHAL A. (1997), *Zéro(s)*, Paris : P.U.F.

METTOUCHI A. (1996), La négation dans les langues du Maghreb: synthèse, *in* S. Chaker & D. Caubet (éds), 177-195.

NAÏT-ZERRAD K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle. tajerrumt tatrart n teqbaylit*. Paris : Karthala.

PRASSE K.-G. (1973), *Manuel de grammaire touarègue (tāhāggart)*. VI-VII. *Verbe*, Copenhague : Akademisk Forlag.

SUDLOW D. (2001), *The Tamasheq of North-East Burkina Faso*. Köln : Köppe.

TAINÉ-CHEIKH C. (2000), "Les emplois modaux de la négation *laa* dans quelques dialectes arabes", *Comptes rendus du GLECS*, n° 33 (1995-1998), 39-86.

— (2003), L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga, *in* J. Lentin & A. Lonnet (éds), *Mélanges David Cohen*, Paris : Maisonneuve & Larose, 661-674.

— (2004), Les verbes à finale laryngale en zénaga (Mauritanie), *in* K. Naït-Zerrad, R. Vossen & D. Ibrizimow (éds), *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles. Actes du "2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie"*, Köln : Köppe, 171-190.

— (2007), Les propositions relatives en zénaga et la question des relateurs en berbère, *in* M. Moriggi (a cura di), *XII Incontro Italiano di Linguistici Camito-semitica. Atti*, Rubbettino: Medioevo Romano e Orientale, 301-310.

— (à paraître), The role of the Berber deictic ad and TAM markers in dependent clauses in Zenaga, *in* I. Brill (éd.), *Clause-hierarchy and Clause-linking: the Syntax and pragmatic interface*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins Publishing Company.